

DÉVELOPPEMENT ET EXPÉRIMENTATION DE CONFIGURATIONS DE PARCOURS DE PÂTURAGE INCITATIFS POUR MAXIMISER LA TRAITE ROBOTISÉE EN FERME LAITIÈRE BIOLOGIQUE

Stéphanie Claveau

Projet : IA217758

Durée : 04/2017 – 04/2019

FAITS SAILLANTS

Les parcours en tapis de caoutchouc sont une option intéressante pour encourager l'utilisation des pâturages chez les producteurs laitiers. Sachant que l'utilisation des pâturages perd en popularité depuis les trois dernières décennies, cela pourrait motiver les producteurs à les utiliser à nouveau. Selon les conditions du terrain en place, les tapis seraient bénéfiques pour la santé et le confort des vaches laitières, tout comme la rentabilité des fermes. Ce type de parcours peut bénéficier à toutes les fermes laitières souhaitant envoyer leurs animaux au pâturage, en facilitant leurs déplacements à l'extérieur et en assurant leur bien-être. Ce retour au pâturage permettrait de promouvoir, à grande échelle, une pratique perdue au fil des années, mais ayant tendance à gagner en popularité avec l'intérêt grandissant que portent les producteurs laitiers au confort de leurs animaux. L'espérance de vie des vaches pourrait être augmentée et permettrait une réduction du taux de réforme jusqu'à 15 %. Pour un troupeau de 50 vaches, il s'agirait de neuf bêtes demeurant dans le troupeau plutôt que d'élever des génisses au coût de 2 252 \$, et ce, de la naissance au vêlage. Sept génisses de moins à élever représenteraient une économie totale de 16 890 \$ par année, ce qui est non négligeable pour une entreprise laitière de petite taille ou de taille moyenne.

OBJECTIF ET MÉTHODOLOGIE

L'objectif initial du projet était de maximiser le nombre de passages au robot des vaches allant au pâturage, en établissant des parcours incitatifs en tapis de caoutchouc, de l'étable au pâturage. Comme les premières expérimentations ont démontré qu'il ne serait pas possible de réaliser cet objectif, celui-ci a évolué, mais est demeuré en lien étroit avec le plan du projet initial. Le nouvel objectif était de déterminer si les vaches choisiraient de se déplacer sur les tapis de caoutchouc plutôt que sur le parcours habituel (sans tapis). Deux bandes de tapis de caoutchouc totalisant 156 mètres de long chacun et 0,61 m de large, ont donc été installées le 17 mai 2018. Aussi, trois caméras ont été installées tout au long du parcours afin de pouvoir observer le comportement des animaux par rapport aux tapis. Une personne était responsable de visionner tous les segments de vidéo qui avaient été captés afin de déterminer si les vaches empruntaient ou non les tapis. Au total, plus de 38 films ont été analysés.

RETOMBÉES SIGNIFICATIVES POUR L'INDUSTRIE

Selon les données amassées et les analyses statistiques effectuées, il semble que les vaches n'ont pas de préférence pour le tapis quand elles vont au pâturage. Le tapis n'influence donc pas leurs déplacements.

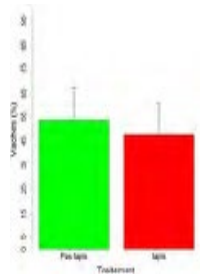


Figure 1. Pourcentage moyen des vaches n'ayant pas marché sur le tapis (vert) et pourcentage moyen de celles ayant marché sur le tapis (rouge)

La pluie n'influencerait pas non plus le comportement des vaches sur l'utilisation des tapis. Toutefois, il faut être prudent lors de l'analyse des résultats, car l'été 2018 s'est caractérisé par de longues périodes de sécheresse et beaucoup de chaleur. Par conséquent, le chemin menant aux pâturages n'était jamais boueux alors qu'il s'agissait d'un des paramètres à analyser qui avait été ciblé en 2017 (figure 2).



Figure 2. État du chemin vers les pâturages en 2017 (gauche) et en 2018 (droite)

Dans ces circonstances, un chemin sans dénivelé, en terre battue et sans roche, devient donc aussi attrayant pour une vache qu'un tapis de caoutchouc rainuré. Pour que les vaches choisissent le parcours en tapis pour améliorer leur confort, il aurait fallu que le chemin soit en moins bon état. La présence de roches par exemple est plus inconfortante pour une vache qu'un chemin de terre ou de sable (figure 3).

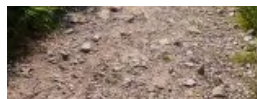


Figure 3. Chemin rocailleux pouvant causer de l'inconfort aux vaches lorsqu'elles se déplacent vers le pâturage.

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE ET SUIVI À DONNER

Malgré le fait qu'aucune différence n'a été observée sur l'utilisation ou non des tapis par les vaches, il faut demeurer prudent sur les conclusions. Afin de préciser les résultats, l'expérience devrait être réalisée sur une ou deux années supplémentaires et sur des fermes différentes, afin de déterminer dans quel environnement le tapis améliore la santé et la productivité des vaches. L'identification des vaches aurait aussi permis de mieux interpréter le comportement du troupeau vis-à-vis le tapis et les performances de celui-ci. Des conditions météorologiques différentes auraient aussi pu entraîner une variation entre les deux traitements. Il serait donc primordial de répéter l'expérience afin d'aller plus loin et pouvoir élaborer les recommandations précises face à l'utilisation des parcours sur tapis de caoutchouc. Les producteurs biologiques ont montré un intérêt face à cette solution de remplacement pour le bien-être des animaux.

POINT DE CONTACT

Nom du responsable du projet : Stéphanie Claveau, B. Sc., M. Env.

Téléphone : 418 480-3300, poste 243

Télécopieur : 418 480-3306

Courriel : stephanie.claveau@agrinova.qc.ca

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS

Ces travaux ont été réalisés grâce à une aide financière du Programme Innov'Action agroalimentaire, un programme issu de l'accord du cadre Cultivons l'avenir 2 conclu entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, et Agriculture et Agroalimentaire Canada.